

La Gouvernance

Design Authority

Fiche G01

Cette fiche décrit la Design Authority : ce qu'elle est, son fonctionnement, son domaine de responsabilité et son périmètre.

Massena est la désignation de la Design Authority à l'Urssaf Caisse nationale. Ce « petit nom » interne signifie : MAîtrise des Stratégies d'évolution du Si Et Nouvelles Architectures.

Massena n'est pas dédiée à la gestion de projet mais s'occupe avant tout des questions techniques.

Pourquoi la Design Authority ?

La DSI se transforme et fait évoluer de façon très significative son modèle d'organisation.

La création de la DAFA et la mise en place des filières reposent sur un principe d'autonomie des équipes de développement dans les filières, à l'opposé de la notion d'indépendance.

En parallèle, les composantes techniques de la DSI sont regroupées au sein de la DAAIS et de la DAOS.

Pour permettre le bon fonctionnement, il est indispensable de mettre en place une autorité de conception qui va assurer le principe de l'autonomie mais également garantir que les productions respectent le cadre technique obligatoire de la DSI, permettant l'opérabilité des solutions.

La Design Authority est en charge d'organiser et de mettre en place les « structures » nécessaires sous la direction et la responsabilité du DSI pour définir et maintenir le cadre technique obligatoire.

Qu'est-ce que la Design Authority ?

La Design Authority, ou plus exactement Massena, est une organisation qui va prendre en charge un certain nombre d'activités et de décisions afin de soutenir la transformation de la DSI. Massena est constituée de plusieurs groupes de travail et d'une instance de décision « la place Massena », qui représente toutes les structures de la DSI.

Le concept développé est l'alignement des acteurs et le partage des décisions. Massena va donc privilégier le débat et susciter la contradiction. Cependant, une position commune devra sortir de ces échanges et s'imposera à tous. En cas de désaccord, c'est le DSI qui détermine la position commune. De fait, les décisions prises s'imposent alors à tous, y-compris nos partenaires.

Positionnement de Massena par rapport aux instances et processus existants

CAT (Commission d'Architecture Technique) et Protéine

La DSI s'est déjà dotée de processus et instances.

La CAT est une instance permettant de valider le dossier d'architecture technique d'un projet.

Protéine quant à lui, est un processus d'accompagnement de la définition des architectures d'un projet ou d'un programme.

En résurgence, les ADR (Architecture Decision Request) permettent de tracer les décisions d'architectures et d'obtenir les validations nécessaires.

La CAT et Protéine concourent à l'alignement des acteurs sur les architectures.

Cependant, ces instances ne définissent pas les pratiques, les exigences, les normes, les orientations, les services techniques disponibles... que l'on peut résumer par abus de langage à des Exigences non Fonctionnelles d'architecture, de sécurité, de production etc.

C'est cette matière, le cadre d'exécution de nos pratiques, que MASSENA prend en charge. Cela permet aussi de sécuriser la CAT ou Protéine en précisant et objectivant les demandes ou recommandation faites.

Quel est le rôle de la Design Authority ?

Massena a plusieurs rôles :

- un rôle décisionnel
- un rôle d'instruction
- un rôle de gouvernance
- un rôle de contrôle

La place Massena est l'instance de décision et de gouvernance.

Elle est responsable de :

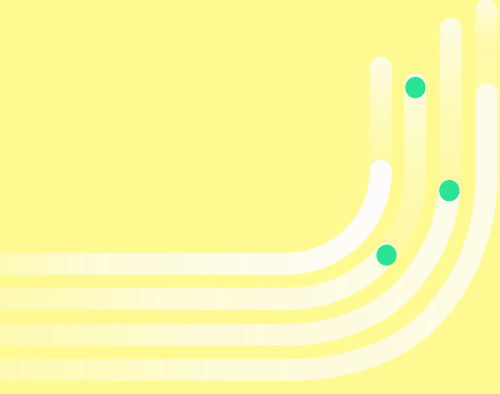
- ✓ Valider les exigences non fonctionnelles instruites par les experts désignés
- ✓ Suivre et organiser les évolutions technologiques du SI
- ✓ Revoir et arbitrer les grandes questions d'architecture des projets
- ✓ Prioriser les travaux d'instruction des groupes de travail
- ✓ Déclencher les contrôles ciblés.

Les instructions sont réalisées par des groupes ad hoc mis en place et gouvernés par Massena. Ainsi, l'instruction des ENF (Exigences non fonctionnelles) pour validation en place Massena est réalisée par un groupe de travail mixte d'experts de la DSI qui instruisent collégialement. Massena a fixé et validé les participants, ainsi que priorisé les sujets.

Concernant les ADR issues des projets, lorsque le niveau de décision le nécessite, la place Massena peut également se positionner pour les arbitrer.

Le DSI attend aussi de cette organisation qu'elle vérifie la bonne application des décisions prises. Massena se dote donc de la possibilité de mobiliser un groupe d'experts afin d'auditer les projets pour vérifier la mise en œuvre des exigences décidées.

A termes Massena est aussi attendue en gouvernance des évolutions technologiques de notre SI afin que les évolutions demandées, attendues ou obligatoires soient accompagnées collectivement.



Comment fonctionne la Design Authority Massena ?

Massena est directement rattachée au Directeur des systèmes d'information et fonctionne sous son pilotage direct.

Le groupe d'instruction des ENF est constitué d'architectes applicatifs et représente un pivot de Massena : ils sont en proximité avec le terrain et en mesure de vérifier que les décisions sont opérationnelles. Ils s'assurent de la conformité des incréments livrés par les équipes.

Massena procède à des contrôles au fil de l'eau (afin d'éviter le mode 'revue'), conformément aux préconisations des frameworks Agile & DevSecOps, afin d'assurer le respect du cadre d'architecture et la conformité des incréments / des produits. C'est pourquoi les ENF sont souhaitées testables automatiquement pour rejoindre la plateforme d'intégration continue.

Le mode de gouvernance de Massena est collégial mais il est délégué par le DSI au département d'architecture qui en assure la mise en place et l'animation. Cette gouvernance vise à promouvoir le débat entre ses membres (d'un nombre limité pour que cela reste "productif"). L'animateur joue un rôle clé, il est garant du débat, en charge de le clore, avec remontée au DSI pour arbitrage le cas échéant.

Massena produit un livrable : le cadre d'architecture.
Il est en accès libre sur l'outil Confluence.

Composition et fréquence de réunion

La Design Authority se réunit tous les 15 jours. Elle est composée des sous-directeurs des directions adjointes ou de leurs représentants, et travaille sous l'égide du directeur des systèmes d'information.

Le vendredi qui suit, un compte-rendu est formalisé et commenté en comité de direction des directions adjointes. Les éventuels arbitrages sont pris en séance.

Pour savoir plus :

Le cadre d'architecture : [Cadre d'Architecture DSI - Confluence DSI Acoss](#)